

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
VAL-D'OISE



Luzarches, le 20 janvier 2026

**CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
*(Article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)*

Mesdames et Messieurs les élus,

Je vous invite à participer au prochain Conseil Municipal qui se réunira le :

**Jeudi 29 janvier 2026 à 20h30**  
**Mairie de Luzarches – Salle du Conseil Municipal**  
**1<sup>ère</sup> étage**

**ORDRE DU JOUR**

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- Présentation des Décisions Municipales n° 2025-123 à n°2026-03

**DÉLIBÉRATIONS**

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 08 décembre 2025
2. Approbation de la convention passée avec la CAF – Chargé de coopération CTG
3. Approbation de la convention passée avec la CAF – subvention de soutien aux formations BAFA / BAFD
4. Approbation de la convention passée avec la CAF – Subvention séjours de vacances
5. Approbation de la modification du règlement de fonctionnement de la structure multi-accueil « Arche de Noé »
6. Approbation de la modification du règlement de fonctionnement de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH)
7. Approbation de l'avenant à la convention passée avec la commune de Viarmes – Mise en commun des policiers municipaux
8. Approbation de l'avenant à la convention passée avec la C3PF – Mise à disposition de voirie
9. Approbation de l'instauration d'un droit de préemption pour les commerces
10. Approbation de l'instauration d'un droit de préemption urbain (DPU) renforcé
11. Approbation de la dénomination de voirie – Boulevard Robert de Luzarches
12. Approbation de la dénomination de voirie – allée de la Croix Saint-Eterne
13. Approbation de l'opération et du plan de financement Requalification de la Place de la République – DETR 2026
14. Approbation de la convention financière passée avec le PNR – Abattage et plantation d'arbres rue de Montrose
15. Acceptation d'un don
16. Approbation de la convention passée avec l'association La Bande des Théâtreux
17. Approbation de la convention passée avec l'association A Tour de Rôles
18. Approbation de la mise à jour du tableau des effectifs – création de 14 postes



Le Maire  
Michel MANSOUX

PJ : notes de synthèse, pouvoir en cas d'absence